**La sécurité : un contenu d’enseignement particulier**

La sécurité relève de la responsabilité des encadrants présents tout au long de la séance de natation, depuis l’arrivée dans les vestiaires et jusqu’au retour aux vestiaires. Cette sécurité comporte deux versants qu’il convient de mettre en œuvre.

Le tableau qui suit ne prétend aucunement à l’exhaustivité ne serait-ce qu’en raison de la très grande diversité des contextes d’évolution des élèves qui peuvent nécessiter des adaptations locales.

|  |  |
| --- | --- |
| Sécurité passive (elle est de la seule responsabilité des adultes) | Sécurité active (l’eleve doit en connaître les contenus) |
| En NATATION | |
| **Longtemps en amont de la séance, les concepteurs du projet de piscine doivent** :  Développer une entrée dans la natation qui fasse la place aux compétences générales prévues par les programmes EPS. Cette entrée doit permettre l’expression de tous les élèves. Elle est porteuse de possibilités de développement pour tous :   * En cycle 1, la natation relève de l’objectif 2 : adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements et des contraintes variés. * En cycle 2, la natation relève du champ d’apprentissage « adapter ses déplacements à différents types d’environnements » * En cycle 3, (voire en fin de CE2), c’est le champ d’apprentissage « réaliser une performance optimale, mesurable à une échéance donnée » qui organise les contenus d’enseignement. Le savoir nager est un des attendus du cycle 3.   Choisir des contenus d’enseignement adaptés   * **Le nombre de parcours, d’éléments ou d’ateliers doit être suffisant pour permettre l’expression de tous.** Sur chaque atelier, des niveaux d’atteinte du critère de réussite doivent être précisés. * Le **choix des matériels** proposés aux élèves doit être envisagé en tenant compte du fait que la panique liée à la peur de manquer d’air sous l’eau va très vite. Aussi, on veillera à éviter certains matériels qui sont porteurs d’une charge émotionnelle trop forte : tapis à franchir dans le sens de la longueur, tunnel, rocher. Il vaut mieux préférer certains éléments autres (franchir un tapis à trou, ou un « tunnel » symbolisé par 2 cerceaux). * **Les profondeurs d’évolution** doivent être limitées (1,80m à 2,00m représentent une profondeur d’évolution largement suffisante pour nos élèves)   Organiser les contenus   * Des tâches structurées : but et critères de réussite (voire critères de réalisation) * Des tâches organisées pour construire une attitude positive (concentration, répétition, capacités d’observation, engagement devant et avec les autres)   Organiser le temps de la séance   * Une séance qui débute……en classe et s’y termine * Une entrée ritualisée dans l’activité * Une structure stable de la séance : une entrée dans l’activité, 1 à 2 tâches par séance, des modalités de passation des consignes et/ou de régulation et un bilan en fin de séance représentent un canevas de séance possible   **Dans la classe**,  L’enseignant doit présenter à l’élève le dispositif : celui-ci doit être travaillé en classe. L’enseignant doit laisser suffisamment de temps à l’élève pour qu’il s’approprie et se représente le dispositif dans lequel il va évoluer.  L’enseignant doit présenter à l’élève les différents adultes présents dans la piscine,  Cela signifie que l’élève doit :   * Connaître le rôle des différents adultes présents (le maître est là aussi pour m’aider, le maître-nageur sur sa chaise surveille et siffle en cas de problème, le maître-nageur qui me fait travailler peut aussi m’aider en cas de besoin. Il est là pour m’aider à mieux me déplacer, m’immerger, etc.) * Savoir qu’il peut s’adresser aux différents adultes s’il a quelque chose à demander ou une remarque à formuler   L’enseignant doit présenter aux élèves les règles de sécurité, de fonctionnement et d’hygiène. L’enseignant et l’intervenant doivent faire identifier et faire respecter ces règles par les élèves   * Des règles de fonctionnement annoncées aux élèves (3 par tapis, pas plus de 2 sur la corde, aucun élève accroché à la perche verticale lorsqu’un élève y tente une immersion, vérifier avant de s’accrocher à la perche verticale que personne n’est en train d’y évoluer, pas plus de 3 tentatives pour éviter les bouchons qui empêchent l’expression de tous) * Ce qui est permis à la piscine, ce qui est interdit * Ce que chaque élève peut faire pour que la piscine reste propre   **Pendant la séance,**  L’enseignant doit vérifier la conformité du dispositif avec le projet prévu…..  …..et indiquer aux élèves les changements qu’il a pu constater ou qu’il souhaite proposer  L’enseignant et l’intervenant mettent en œuvre une sécurité qui passe également par des matériels répondant à certaines normes et judicieusement placés   * **Le matériel utilisé est aux normes et/ou ne présente aucun risque objectif (blocage, bord tranchant, arête vive)** * **La fixation des matériels doit être assurée et régulièrement vérifiée.** Cette vérification doit être faite par les maîtres-nageurs sauveteurs et par l’enseignant. * Il est important de prévoir une utilisation du matériel qui ne corresponde pas à celle qui doit être faite de ce matériel. * **Prévoir des éléments de sécurité** (perches, frites à lancer) rapidement accessibles dont le positionnement ne risque pas d’entraîner le moindre risque de glissade ou de chute. Cette connaissance des règles doit s’accompagner d’une mise en œuvre de ces règles   L’enseignant et l’intervenant doivent intervenir de manière concertée   * Chaque adulte connaît son rôle au cours de la séance * Chaque adulte sait ce qu’il a à faire en cas de problème ou d’intervention importante * La tenue est adaptée à l’activité et permet l’intervention rapide (aucun objet de valeur ou fragile (montre, téléphone, bijou, etc.) ne doit retarder l’éventuel « saut » dans l’eau   L’enseignante et l’intervenant doivent s’assurer du respect des normes réglementaires :   * Vérifier le respect des normes de sécurité (surveillance), d’encadrement, de surface disponible par élève, des diplômes requis pour assurer les différents rôles. * Le signal déclenchant l’intervention nécessaire est connu de tous (intérêt de prévoir une simulation en cours de module)   L’enseignant et l’intervenant doivent conserver le contrôle visuel de la classe et assurer à tout moment la régulation et le contrôle des séances. Cela implique de :   * Identifier et choisir un placement compatible avec la vision de tous les élèves * Etre orienté vers le bassin et non dos à celui-ci * Dans le cas où des interventions individualisées seraient nécessaires, les effectuer autant que faire se peut en conservant la vision globale du bassin * Une concertation nécessaire entre les adultes avant toute descente dans l’eau de l’un des adultes * De réfléchir, au cours de la rédaction du projet de piscine, à l’agencement de l’espace et des ateliers, et de leur prise en charge par un adulte   L’enseignant et l’intervenant doivent prévoir l’équipement des élèves et surtout sa bonne utilisation   * Lunettes, bonnet (couleur de bonnet imposée par classe avec prénom de l’élève marqué). Il importe que les élèves sachent utiliser leurs lunettes. Il serait bon qu’en amont, les parents puissent être sensibilisés sur le type de lunettes à acheter mais attention aux situations financières difficiles).   Au cours de la séance, l’enseignant et l’intervenant doivent COMPTER à plusieurs reprises les élèves.  En fin de séance :  Les fins de séance peuvent être parfois agitées.  Les adultes doivent donc :   * compter les élèves.   L’enseignant ramène sa classe vers les vestiaires.  Il doit fermer la marche jusqu’au pédiluve et quitter le bassin en dernier de façon à empêcher tout retour d’élève vers les bassins.  Aucun élève n’est autorisé à aller chercher une serviette oubliée ou une paire de lunettes. | L’élève doit connaître et reconnaître les espaces dans lesquels il va évoluer :   * Les espaces prévues pour les regroupements et l’écoute des consignes et les échanges avec les adultes, * Les espaces de travail clairement délimités avec éventuellement (si tel est le cas) la connaissance des zones de difficulté croissante. Il doit connaître les lieux d’entrées possibles, les sens de déplacements, les lieux d’immersions et les lieux de sorties identifiés et signalés, les espaces interdits éventuels (qui doivent être clairement signalés), les ateliers qui peuvent eux aussi être délimités : **les zones de travail doivent être clairement délimitées avec un codage des entrées (pieds de couleur, plots de couleur, plots de couleur, à condition que ces éléments soient antidérapants), des espaces dédiés à la flottaison, aux immersions et des sorties (idem).** * **Les profondeurs du bassin doivent être connues.** Selon les profondeurs, certaines interdictions doivent être portées à la connaissance de l’élève qui doit les respecter (plongeons)   L’élève doit investir l’espace ou réaliser le parcours ou l’action initialement prévue  L’élève doit connaître les règles de sécurité, de fonctionnement et d’hygiène et les RESPECTER:   * Les règles d’or : je ne cours pas, je ne pousse pas, je ne m’accroche pas à un camarade, je fais attention à mes camarades lorsque j’entre dans l’eau, je ne crie pas. * Je ne DOIS pas revenir seul sur le bord du bassin. * Les règles de fonctionnement : * je ne peux m’engager sur certains éléments du dispositif que si aucun autre élève ne me précède ou si un seul élève me précède. * je respecte la règle « chacun son tour », * je respecte le nombre de répétitions maximales prévues sur un atelier ou un élément du dispositif * Les règles d’hygiène * je dois passer aux toilettes avant de prendre ma douche * je me douche avant d’entrer sur le bassin * je peux me rendre aux toilettes après en avoir fait la demande à un adulte. Je signale mon retour au même adulte   L’élève doit connaître les temps de la séance et être acteur au cours de ces temps :  L’élève doit pouvoir identifier, repérer :   * Le rituel du début de séance : rappel des règles de sécurité, du parcours ou des actions réussis au cours de la séance passée, positionnement devant le parcours ou l’action qui a été réussie la dernière fois, tout ce qui peut aider l’élève à se remémorer ses réalisations précédentes, les zones où elles ont été réalisées. * les moments privilégiés d’échanges avec les adultes, les moments où il pourra les interpeler plus aisément (regroupements, retours marchés à l’issue d’un parcours, etc.). * le rituel de la fin de séance : retour sur ce qui a été appris, sur les progrès réalisés, sur les difficultés rencontrées, sur le travail qui va être mené en classe, etc.   L’élève doit avoir une réelle connaissance de son projet :   * Il faut favoriser la réelle connaissance des actions ou des projets que l’élève va pouvoir réaliser et également des critères de réussite qui vont accompagner son projet d’action. La connaissance, par l’élève, du niveau immédiatement supérieur à celui qu’il a atteint présente plusieurs points positifs : l’élève va pouvoir se rendre compte de l’écart qui le sépare de la réalisation présentée comme supérieure et donc en mesurer l’atteinte possible ou pas. C’est donc une réelle mise en projet qui doit être initiée, mise en projet en lien étroit avec la sécurité active.   L’élève doit aussi connaître le nom et la fonction et les possibilités offertes par les matériels qu’il va être amené à utiliser  Il est possible de responsabiliser l’élève  **Ce n’est surtout pas lui déléguer la surveillance, seul, d’un camarade.**   * Mais c’est instaurer une obligation de prise en compte de l’autre sur un atelier ou un temps court repéré (exemple : celui qui vient de réaliser une action regarde celui qui arrive sur l’atelier et lui dit s’il a réussi ou non l’action prévue). Il faut bien évidemment diriger le regard de l’élève vers un seul point à observer et donc être précis sur ce qui doit être observé. Observer est un moyen de prendre conscience des différentes manières de faire, des réussites et des difficultés rencontrées. Cela participe à la connaissance que les élèves peuvent avoir de leurs ressources et donc de ce qu’ils sont en mesure de réaliser à l’instant T.   **Après la séance**,  L’élève doit pouvoir exprimer ce qu’il ressent :   * Permettre à un élève de construire sa sécurité active, c’est également lui permettre d’exprimer ses doutes, ses craintes, ses envies, c’est prendre le temps de cerner ses représentations sur ce qu’il vit à la piscine (représentation des propriétés de l’eau). Pour cela, il faut lui permettre d’en parler, notamment en phase de découverte, afin qu’il puisse exprimer ce qu’il ressent et, par un travail de comparaison entre ce qu’il énonce, ce qu’il perçoit et ce qu’il réalise effectivement, lui permettre de faire évoluer (si besoin est) ses représentations. |